



PARC ÉOLIEN  
PIERRE-DE SAUREL

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### L'étude sur le suivi du paysage de Parc éolien Pierre-De Saurel maintenant accessible en ligne

**Sorel-Tracy, le 27 mars 2019** – Maintenir une relation de voisinage harmonieuse a toujours été une grande préoccupation pour les membres du conseil d'administration de Parc éolien Pierre-De Saurel S.E.C. (PARC). Conformément à cette volonté, et à l'initiative de PARC, un programme de suivi de la présence du parc éolien sur le paysage a été intégré dans le décret gouvernemental à l'époque et a été réalisé en 2018.

Bien qu'il s'agisse d'une exigence à respecter pour PARC, l'étude permet tout de même de rassurer les citoyens ayant manifesté de l'inquiétude à ce sujet.

Ainsi, afin d'évaluer l'impact ressenti par les résidents et les villégiateurs, un sondage a été réalisé à l'été 2018 par la firme PESCA Environnement. Pour ce faire, un questionnaire a été posté au hasard à 500 résidents et villégiateurs des municipalités de Yamaska, Saint-Robert, Saint-Aimé, Massueville et Saint-David.

Dans un souci de transparence, le rapport de suivi du paysage de même que les résultats obtenus sont maintenant disponibles sur le site de PARC à l'adresse suivante : <http://eoliennespierredesaurel.com/documents>.

- 30 -

Sources :  
Josée-Ann Bergeron  
Parc éolien Pierre-De Saurel  
450 743-2703, poste 227  
[jabergeron@mrcpierredesaurel.com](mailto:jabergeron@mrcpierredesaurel.com)